



Collectivités forestières
Occitanie

RESEAU DES TERRITOIRES FORESTIERS D'OCCITANIE

Le réseau des territoires forestiers regroupe 15 territoires d'Occitanie porteurs de Chartes Forestières de Territoire, fédérés et animés par l'Union régionale des Collectivités forestières d'Occitanie, soit :

- 2,7 millions d'hectares (37% de la surface d'Occitanie)
- 1,3 millions d'hectares de forêt (18% de la surface forestière d'Occitanie)
- 1570 communes concernées (35% des communes d'Occitanie)

Contact :

Union régionale des Collectivités
forestières Occitanie

740, avenue des Apothicaires – Les
Athamantes 4

34090 MONTPELLIER

occitanie@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org

CAHIER D'ACTEUR

Réseau des territoires forestiers d'Occitanie

La filière forêt-bois est garante de la préservation de la forêt et de sa multifonctionnalité et doit :

- Guider le développement des territoires par la création de richesses et d'emplois non-délocalisables
- Contribuer à l'adaptation des forêts aux changements climatiques et atténuer ces effets en favorisant la séquestration de carbone
- Préserver la biodiversité pour le maintien des aménités et la résilience de nos forêts
- Offrir aux citoyens des forêts accessibles et sécurisées
- Créer du lien avec les acteurs locaux (agriculteurs, professionnels, associations) pour mieux faire comprendre la gestion forestière
- S'appuyer fortement sur les élus, garants de l'intérêt général
- Etre dynamique et innovante

DYNAMISER LA GESTION FORESTIERE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE STOCKAGE CARBONE

Il faut promouvoir une sylviculture dynamique tenant compte des peuplements existants et des évolutions climatiques pour :

- Favoriser la production de bois d'œuvre
- Augmenter la capacité de séquestration de carbone
- Optimiser la production d'autres services écosystémiques
- Optimiser la gestion des risques

Il faut aider :

- Le renouvellement des peuplements, notamment vers des itinéraires de sylviculture irrégulière
- Le renouvellement par régénération naturelle, ou par la plantation de forêts mélangées
- La préservation des vieilles forêts constituants d'importants puits carbone
- Les travaux d'éclaircie et de dépressage même s'ils sont déficitaires, car de ces premiers travaux dépendent ensuite la qualité des bois
- La conversion de taillis en futaie
- La prise en compte de la multifonctionnalité des forêts
- La sensibilisation du grand public sur la gestion des forêts et les services rendus
- Les outils de gestion concertée, quand plusieurs enjeux se croisent sur un territoire

ASSURER UN APPROVISIONNEMENT DURABLE DE LA FILIERE DANS CES DIFFERENTS USAGES

Approvisionnement durable de la filière

Il faut étendre le financement :

- De dessertes forestières : sans elles, pas de récolte du bois. Rendre possible le financement de dessertes multifonctionnelles est décisif pour optimiser l'utilisation de fonds publics.

Nous demandons de financer l'entretien de la desserte, ainsi que le financement de surcoûts liés à des ruptures de charges (si une étude économique montre la non-nécessité de financer la création d'une nouvelle piste : étude économique devant également être financée) ;

- De dispositifs de débardage adaptés à la topologie et aux enjeux environnementaux
- De la modernisation / mécanisation du matériel d'exploitation
- Des entreprises de bûcheronnage et des formations idoines. Soutenir le bûcheronnage manuel est crucial pour continuer à valoriser les ressources forestières difficiles d'accès, ou lorsque les enjeux environnementaux méritent que des pratiques plus respectueuses soient mises en œuvre.

En soutenant l'aval de la filière, la gestion des bois des territoires gagnera en qualité. Elle ne pourra pas être effective sans les compétences locales. Par ailleurs, la forêt devenant un symbole affectif pour un grand nombre de citoyens, il est nécessaire de favoriser la concertation, et de sensibiliser les citoyens à l'exploitation et la gestion forestière.

Cela passe par le maintien d'une animation dans les territoires ruraux :

- Soutenir les actions de diagnostic des forêts et des bois, même de petite taille
- Favoriser les démarches de qualité dans le monde de l'exploitation forestière
- Favoriser la concertation entre les acteurs des filières, à toutes les échelles
- Structurer le foncier forestier, par des aides aux actes notariés pouvant aller jusqu'à 100% de la valeur d'un bois

L'accompagnement du développement des surfaces forestières et des entreprises certifiées gestion durable (PEFC ou équivalent) sera aussi nécessaire.

Soutenir et structurer la filière locale, en particulier autour de petites structures

Chaque territoire a ses spécificités sur lesquelles il faut s'appuyer. Il est nécessaire de ne pas travailler sur une seule ressource ou un seul modèle.

Il est urgent de relocaliser la filière bois, selon un modèle de rétroaction positif : utiliser le bois local permet de soutenir la gestion durable des forêts en évitant les modèles plus industriels de gestion, et favorise le stockage de carbone et l'épanouissement de la biodiversité sur le long terme. Le maintien d'une économie locale est le support de l'utilisation des ressources locales.



Pour la filière bois, il faut s'attacher à ce que les produits finaux s'adaptent à la ressource présente et non l'inverse : « faire avec ce qu'on a et non avec ce qu'on imaginerait avoir ». Ainsi, il faut :

- Développer et soutenir les scieries de petites tailles :
 - en leur apportant de la visibilité sur l'avenir des filières locales, donc en soutenant aussi la seconde transformation qui valorise ces bois locaux
 - en soutenant leurs investissements et leur restructuration
- Accompagner l'investissement, la modernisation des scieries de petites tailles pour une transformation locale des ressources
- Favoriser l'animation pour créer des clusters d'entreprises du bois, répondant ainsi au besoin de dynamique dans tous les domaines : innovation, gestion, commercialisation, sensibilisation
- Soutenir la filière feuillue, et les démarches d'innovation produit à partir de ces essences
- Aider les menuisiers/ébénistes à utiliser le bois local en favorisant entre autres les séchoirs
- Soutenir l'implantation d'éléments locaux structurants, pour le stockage et le tri des lots de bois récoltés et sciés

- Favoriser l'utilisation du bois local par :
 - La mise en place d'une chaîne de valeur autour du bois scié, via la construction bois
 - Une aide à l'investissement, pour valoriser les connexes de scieries et du bois déchiqueté, au travers de la filière bois énergie
 - Le soutien des entreprises dans leurs investissements
 - Une meilleure visibilité de la filière forêt-bois, par une meilleure communication entre acteurs et avec le grand public
 - L'encouragement à la transmission de savoir-faire et l'innovation

S'INSCRIRE DANS DES ACTIONS TRANSVERSALES MULTI-ACTEURS A L'ECHELLE DES TERRITOIRES

Renforcer le lien forêt-agriculture

Intimement liées, l'agriculture et la forêt constituent l'ADN du monde rural. Production de bois, chasse n'impactent pas directement la production agricole. A l'inverse, la perte de biodiversité remarquée dans les systèmes agricoles rend plus fragiles les écosystèmes forestiers qui ne se défendent plus de leurs principaux agresseurs qu'avec des « prédateurs » naturels. Leur possible surexploitation, la réduction de leur taille ainsi que le réchauffement climatique les rendent plus vulnérables à des ravageurs dont les cycles s'intensifient, et aux sécheresses.

Il est impératif de renouer ces liens entre agriculture et forêt, au travers de plusieurs solutions à conforter dans la future PAC :

Développer et soutenir les systèmes en agriculture biologique et en agroécologie

- Exclure des exploitations agricoles insecticides et fongicides les plus dangereux qui ont des impacts directs sur l'écosystème des sols et sur la biodiversité
- Soutenir le sylvopastoralisme, en conciliant la gestion durable des espaces forestiers, le maintien des paysages, et la pérennisation des pratiques pastorales
- Soutenir les activités agricoles visant la DFCI
- Encourager les éclaircies déficitaires et la valorisation du bois des petites surfaces forestières

- Renforcer le soutien à l'agroforesterie, qui présente des bénéfices en grande culture et en élevage
- Préserver les haies et le bocage pour la continuité écologique et en tant qu'éléments structurants contre l'érosion des paysages agricoles.

La transition écologique ne se fera pas sans la préservation des sols : c'est un des éléments clés pour la bonne santé de nos écosystèmes. Financer des projets de recherche et développement pour allier activité économique et préservation des sols est essentiel.

Renforcer la gouvernance territoriale et se donner les moyens d'agir

Il convient de considérer l'agriculture et la forêt dans l'ensemble de leurs fonctions : économiques, environnementales et sociales. Seule une gouvernance territoriale, pilotée par les élus du territoire, permet de mener à bien des actions globales car elle permet de rassembler les acteurs divers et de monter des projets adaptés aux spécificités de chaque territoire.

Les CFT doivent continuer à être la pierre angulaire des politiques territoriales forestières et doivent donc être financées pour leur mise en œuvre et leur animation, dans le temps, avec la mise en place de systèmes de bonification des financements européens pour le financement d'actions prévues dans son cadre global.

Les CFT ont permis d'impliquer élus et acteurs de la filière dans la mise en œuvre de stratégie de gestion durable des forêts et de leurs multifonctionnalités.

L'animation territoriale est donc très importante. Il est nécessaire de continuer à financer cette animation qui a démontré son intérêt et sa réussite. Elles permettent de répondre aux enjeux ciblés des territoires.

DEMANDE GNERIQUE

Cette filière est composée de nombreuses entreprises dont beaucoup de PME et TPE. La mise en place des dispositifs adaptés à ce public est primordiale. En particulier, les règles (aides sans plancher de dépenses, coûts simplifiés, délais de paiement rapides...) doivent permettre aux entreprises, un accès simplifié aux dispositifs tout en conservant un effet levier déterminant pour les investissements.

Concernant le financement de la desserte et de la DFCl, les règles doivent servir une simplification des dossiers tout en conservant un effet levier suffisant pour que les mesures soient attractives pour les maîtres d'ouvrage.

Les délais de réponse pour l'attribution des financements FEADER peuvent être très longs, parfois un an ou deux. Les dispositifs de simplification doivent permettre des instructions plus rapides permettant au porteur de connaître rapidement les conditions de financement du projet.

Réseau des territoires forestiers en Occitanie

